

DE LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE,
À LA CROISÉE DES CHEMINS

C'est peu dire que le quinquennat qui s'est ouvert en 2017 a donné une actualité particulière à ce que Paul Ricœur appelait « le paradoxe du politique »¹. Ce dernier, en effet, n'est nulle part autant manifeste que dans l'exercice périlleux du pouvoir, en temps de crise, à travers aussi bien les attentes que les résistances liées aux décisions prises par les gouvernements. D'un côté, la responsabilité politique ne saurait s'exercer autrement que dans son pouvoir de décider; de l'autre, les mesures que mettent en place les gouvernants qui ont été choisis pour les prendre sont nécessairement vécues par ceux auxquels elles s'appliquent comme des dispositions plus ou moins arbitraires, plus ou moins justes, de leur existence, quelle que soit la légitimité des instances qui les leur imposent. Dans tous les domaines de la vie (la santé, l'éducation, le travail, la justice, la sécurité), le pouvoir fait ses choix, qui sont eux-mêmes contraints par les institutions, nationales et internationales. Il n'est pas concevable, au demeurant, qu'il n'en aille pas ainsi. Nous n'en attendons pas moins de son action au moment où, par le biais d'un vote démocratique, nous nous en remettons à lui pour instaurer des protections que nous exigeons de recevoir en chacun de ces domaines. Nul en réalité ne désire, pas même le plus farouche de ses opposants, un gouvernement qui se révélerait incapable d'agir et donc de décider, et rien ne lui serait plus préjudiciable que l'inertie, l'impuissance ou la paralysie.

1. « Le paradoxe politique », in *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 1955, p. 260-285. Cf. également *La Critique et la Conviction. Entretien avec François Azouvi et Marc de Launay*, Paris, Calmann-Lévy, 1995, p. 149 et suiv.

LA FOLIE DE LA HAUTEUR

Pour autant, à peine sont-elles anticipées, qu'elles soient annoncées ou redoutées, les mesures que prennent les gouvernants sont vécues par ceux et celles dont elles infléchissent les conditions d'existence comme une privation de leur capacité d'agir, par eux-mêmes et comme ils l'entendent, sur ces mêmes conditions. Dès lors que la vie humaine est conditionnée par des arrêtés qui ne lui appartiennent pas, il lui est impossible de ne pas ressentir le pouvoir qui s'exerce sur elle comme une contrainte plus ou moins violente et (in)supportable. Voilà le paradoxe du politique ! Sa verticalité, en partie nécessaire, est une dépossession, dont la brutalité varie selon la « distance » des régimes. Tous les gouvernements de fait ne se valent pas. Plus les décisions sont hautaines, condescendantes, olympiennes, plus elles semblent méprisantes pour les opinions et les passions des « simples mortels », plus le poids des règlements, des obligations et des interdictions, mal vécu, est perçu comme l'effet d'une force arbitraire. Il n'est pas interdit, au demeurant, de se poser la question. La frontière qui sépare une dépossession inévitable (qui relève de l'essence du pouvoir) de sa systématisation brutale et aliénante est précaire et poreuse. Nulle société attachée aux libertés et aux droits fondamentaux n'est à l'abri de céder à leur confiscation, pour peu qu'il apparaisse légitime, aux yeux d'un gouvernement, d'accroître ses pressions (et par là même son contrôle) sur l'existence des communautés et des individus.

32

C'est pourquoi cette frontière symbolique, qui se traduit par des dispositifs très concrets, appelle de la part des citoyens une vigilance critique permanente. Qui dira, en effet, que la « folie de la hauteur » n'est pas susceptible de faire basculer la démocratie dans son contraire, comme tant de régimes en ont donné l'exemple, en Europe et ailleurs ? S'il fallait attribuer un premier sens à la notion de « participation » induite par l'idée de « démocratie participative », il consisterait déjà, de façon minimale (et encore insuffisante), dans la préservation de ces espaces critiques, dans la défense et l'entretien de leur pluralité, tels que l'assurent des journaux, des stations de radio et des chaînes de télévision, des blogs et des sites, affranchis de la tutelle du pouvoir. Parce que ces moyens garantissent le partage de la critique, leur lecture, leur écoute et leur vision constituent, à l'inverse de la passivité et de la résignation qu'exigent les régimes autoritaires, la forme la plus élémentaire d'une contestation participative de la verticalité du pouvoir. On comprendrait mal sinon pourquoi l'une des premières mesures qui traduisent le basculement qu'on vient de souligner consiste dans leur mise sous tutelle, voire leur fermeture. Si le pouvoir,

entraîné dans sa dérive autoritaire, ne redoutait pas la contagion *participative* de la contestation qu'ils permettent, il ne s'acharnerait pas, autant qu'il le fait, sur tous les continents, à poursuivre et persécuter ceux et celles qui assurent cette médiation, les journalistes et les blogueurs, à les emprisonner et à les assassiner.

Parce qu'elle est médiée par les relais qui la rendent possible, la participation, qu'assure le souci non seulement de s'informer, mais plus encore de diversifier son information, reste néanmoins partielle. Elle n'est singulière et active que dans l'invention de cette diversification. En ce sens, elle ne suffit pas à prendre la mesure de l'horizontalité de la population que la verticalité du pouvoir menace toujours d'ignorer ou de minimiser, sinon d'écraser, comme cela advient chaque fois que la démocratie est confisquée par la « folie de la hauteur » précédemment évoquée. Tel est le paradoxe du politique ! Il tient à la difficulté de lui rendre droit. Comment reconnaître à l'ensemble des gouvernés la dimension d'une horizontalité *pure* de toute relation de pouvoir, dès lors que les formes qui l'organisent se caractérisent par une confiscation de la parole ? Pour peu qu'elles soient structurées, encadrées, ce sont aussitôt de nouvelles verticalités alternatives qui s'imposent. Ainsi en va-t-il des partis, des syndicats, des Églises, qui apparaissent davantage comme des forces contrôlant l'expression que comme les vecteurs de son invention et de sa libération. Loin de permettre à toutes les voix singulières de se faire entendre, pour sortir du sentiment que la maîtrise de la vie leur échappe, ces structures et ces organisations hiérarchisent et disciplinent la prise de parole, de telle sorte qu'elles produisent la concurrence de verticalités opposées davantage qu'elles ne garantissent l'épanouissement partagé des singularités. Il n'est pas surprenant dès lors que la grande majorité des individus n'y trouvent pas (ou plus) leur compte, qu'ils soient, en d'autres termes, de moins en moins nombreux à reconnaître à ces instances la capacité et le droit de parler en leur nom.

33

DU DÉSIR DE PARTICIPATION

De ce mécompte, les années 2018-2020 ont donné une illustration exemplaire. C'est un peu partout dans le monde que des mouvements de contestation ont surgi, en marge des partis et des syndicats, pour créer les conditions d'un autre partage de la parole, à commencer par le mouvement des « gilets jaunes », qui aura manifesté, à tout le moins, un désir d'intervention dans la vie publique, dont les acteurs traditionnels de la scène politique, pris de court, ont prouvé qu'ils étaient loin de

souçonner la puissance éruptive. De ce mouvement qui a profondément secoué la société, interpellé le pouvoir, ébranlé les différentes formes de verticalité qui l'ordonnent et qu'il a laissées un temps sans voix, il importe de retenir deux traits distinctifs. Le premier est qu'il a amené un grand nombre d'hommes et de femmes à se faire entendre, individuellement et collectivement, alors même qu'ils en avaient perdu l'habitude ou qu'ils n'en avaient jamais pris l'initiative. Réduits d'ordinaire à ruminer leur mécontentement dans la sphère privée, ces nouveaux acteurs auront manifesté ainsi leur refus du partage de la parole qui présidait jusqu'alors à l'organisation de la vie collective. Il est significatif, à cet égard, que l'origine du mouvement fût rurale davantage qu'urbaine, qu'elle ait traversé toutes les couches de la population et toutes les générations. Sur les ronds-points se retrouvèrent des hommes et des femmes qui ne se connaissaient pas, qui ne partageaient pas nécessairement les mêmes convictions ni les mêmes opinions politiques, mais qui avaient en commun le désir de reprendre leur vie en main. Aussi est-ce la première leçon qu'il convient d'en retenir. La participation ne se décrète ni ne se commande. Elle n'est pas le résultat d'un calcul pour apaiser les foules. Elle doit être reconnue avant tout comme l'objet d'un désir légitime, dont la satisfaction a pour enjeu la possibilité pour les institutions démocratiques de conserver leur crédibilité.

34

S'il est vrai que l'action des partis politiques est essentiellement rythmée par le souci des élections, la désignation des candidats, le choc des ambitions, les querelles d'ego, les rivalités d'appareil qu'elle induit, les scissions, les coups tordus, les scandales, il faut admettre que la guerre permanente qui en résulte, telle qu'elle fait la une des journaux et le bonheur des commentateurs, n'est pas de nature à combler ce désir. Elle perpétue un manque, dans lequel s'enracine la volonté de participer autrement à la vie publique. D'où le second trait distinctif du mouvement des « gilets jaunes » : rien moins qu'une défiance partagée à l'encontre de toute *délégation* de la parole non seulement en direction des partis et des syndicats, mais en direction également des médias, suspectés d'être partie prenante de la partition contestée. La hantise des « gilets jaunes » fut qu'on parle à leur place, qu'on déforme leurs propos, qu'on impose à leurs discours et à leurs actions un cadre et un montage qui serviraient des intérêts qui n'étaient pas les leurs, en un mot que la parole qu'ils avaient le sentiment de libérer leur soit aussitôt confisquée, pour que son poids en soit par là même diminué. Aussi ne cessèrent-ils de protester contre l'accent exclusif que mirent les chaînes d'information en continu sur les scènes de violence, les destructions et

les pillages qui accompagnaient, chaque samedi, leurs manifestations. La radicalité du mouvement fut, dès lors, de refuser, autant que faire se peut, toute forme de *vicariance* – c'est-à-dire aussi toute autorité instituée à laquelle le pouvoir d'exprimer la volonté de tous, de l'expliquer, de la commenter eût été concédé, au point de soupçonner ceux et celles que les médias tentèrent de promouvoir comme des interlocuteurs privilégiés de déformer et trahir la nature de leur engagement.

Ce refus manifestait-il le dessein utopique d'une horizontalité participative, affranchie de l'encadrement et des pressions de tout pouvoir vertical ? L'extériorité qui en résulte était-elle la condition d'une participation qui n'ait rien d'illusoire ni de factice ? On ne saurait répondre à ces questions sans souligner deux phénomènes qui nuancent l'analyse qui précède. Le premier tient à l'anomie qui découle nécessairement d'une horizontalité qui se veut affranchie de toute verticalité. Si tout un chacun peut s'exprimer comme il l'entend, au titre de son droit à « participer », toute règle disparaît quant à ce qui est dicible et à ce qui, au contraire, n'est pas admissible. Revendiquer pour toute parole le droit d'être libérée, au nom d'une participation égale de tous à l'expression commune, c'est ouvrir la boîte de Pandore, au risque assurément d'une confusion extrême, mais également d'une violence sans retenue. Les destructions ! Voilà le second phénomène. Et la question qu'elles posent est la suivante : comment rendre droit à la pluralité, constitutive de cette horizontalité (celle des opinions, des convictions, des croyances et même des préjugés), sans, du même coup, donner libre cours à l'outrage, aux insultes, si ce n'est à cet encouragement à détruire, auquel il arrive de confiner dangereusement à l'appel au meurtre ? Faut-il, au nom d'une participation sans contrôle, payer l'anomie qui en résulte du prix d'une violence (au moins verbale) consentie ?

35

LA FOLIE DE L'INCARNATION

La thèse qu'on soutiendra dans les réflexions qui suivent est que les sociétés démocratiques se trouvent aujourd'hui à une croisée des chemins, liée à l'irrésolution du paradoxe du politique. Trois solutions se présentent, en effet, qui ne peuvent être détachées du contexte anxigène dans lequel elles s'inscrivent, marqué d'une part par la menace terroriste, d'autre part par l'appréhension d'urgences sanitaires indéfiniment reproductibles, avec leurs conséquences économiques et sociales désastreuses. Ces trois solutions sont premièrement une surenchère populiste qui mime, avec véhémence, les dérives passionnelles d'une horizontalité en

peine de repères, deuxièmement la généralisation d'états d'exception qui exacerbent la verticalité pour assurer une présence forte, supposée rassurante, de l'État, enfin le pari incertain d'une démocratie participative qui invente les ressources d'un consensus pacifié, en s'appuyant sur les initiatives populaires et le maillage associatif qui structurent déjà des sociétés ouvertes sur l'avenir. Des deux premières, on montrera la dangerosité, ainsi que les limites, afin de dégager *in fine* aussi bien les enjeux que l'urgence de la troisième.

36 L'idée de « démocratie participative » serait-elle revenue au goût du jour, comme la présente publication semble en prendre acte, si le spectre du populisme ne s'était étendu partout en Europe (et plus largement dans le reste du monde) ? Penser les voies possibles de cette démocratie à inventer, ce serait donc déjà rappeler qu'elle se présente comme une solution alternative à cette autre forme de « participation », beaucoup plus retorse, qui s'est imposée sur tous les continents : non pas la participation des citoyens ordinaires à la vie publique, mais celle d'un leader charismatique à un état de l'opinion, souvent passionnel, avec lequel il lui importe de prouver qu'il est en phase. Populiste est cette façon de gouverner qui consiste à rebondir, à surenchérir sur la moindre émotion, au risque de légitimer les passions négatives qui traversent la société. De peur de manquer les suffrages de ce qu'ils se représentent comme « le peuple », ces leaders, sur tous les continents, n'ont pas d'expression assez véhémement et vindicative, pas de formule suffisamment simplifiée pour faire savoir qu'ils pensent, sentent et ressentent le présent, en même temps qu'ils pressentent l'avenir, à *l'unisson* de leurs électeurs. Leur stratégie est de donner à croire qu'ils *partagent* leur tristesse, leur peur, leur colère, voire leur soif conjointe et confuse de vengeance, au nom de *leur* sécurité, par la désignation attendue d'un ou de plusieurs boucs émissaires. Leur succès redoutable ne s'explique pas autrement. La comédie qu'ils jouent, qui est celle d'une proximité avérée, tend à inverser ou renverser le sens de la participation. Les citoyens ordinaires n'auront pas à se soucier de *prendre part* aux discussions et aux décisions, dès lors que ceux qui les gouvernent les auront assurés qu'ils sont *partie prenante* de leurs émotions et de leurs aspirations, aussi factice et intéressée que soit la représentation qu'ils s'en font.

Pourquoi s'agit-il d'une comédie ? Parce que, en réalité, rien ne change quant à la distribution des rôles. C'est peu dire, en effet, que le pouvoir n'y est pas moins vertical qu'ailleurs. Au contraire, les leaders populistes font d'une verticalité revendiquée, quand elle n'est pas outrageusement affichée dans des postures très calculées, le principe de leur charisme. Ils

la manifestent d'autant plus qu'ils n'hésitent pas si ce n'est à supprimer, du moins à fragiliser les corps intermédiaires, à discréditer les forces d'opposition, à vilipender les médias, et même à se retourner contre les institutions qui les dérangent (à commencer par la magistrature) – bref, à combattre tout ce qui est susceptible de leur porter la contradiction ou de leur faire de l'ombre. Leur audience et leur succès tiennent cependant à ce qu'ils construisent leur image verticale sur le fond d'une redoutable intelligence de l'horizontalité. Ils pressentent ce qui est susceptible de donner une forme à son anomie, de fédérer ses forces éparses dans une passion commune, un sentiment à partager, comme s'il leur était donné, à l'exclusion de tous les autres, le privilège, sinon la vocation d'incarner la voix des sans-voix, de porter la parole de ceux qu'on n'entend pas. Par ce biais, leur stratégie, terriblement efficace, est de donner aux gens ordinaires, aux invisibles, aux oubliés de l'histoire, aux déshérités du progrès, l'illusion que la contradiction entre leur hauteur et leur « infériorité » est résolue par les bienfaits d'une proximité protectrice.

37

Pourquoi est-ce une illusion ? Tout d'abord, parce que cette captation en miroir des passions populaires repose sur une perception très sélective de l'horizontalité et de ses divisions, y compris de toutes les formes de verticalité qui la structurent et la complexifient. Les leaders populistes ne voient et n'entendent que ce qu'ils veulent bien voir et entendre – et ils n'ont pas de mots assez durs pour condamner ceux qui ne leur semblent pas en phase avec le sentiment populaire qu'ils prétendent défendre. Il en résulte que la dernière chose qui importe à leur exercice du pouvoir est le respect de cette diversité et de cette pluralité, sans lequel l'horizontalité se réduit à l'allégeance et à la soumission qui sont attendues d'elle, comme gages exclusifs de sa participation. Tel est le piège dans lequel les effets de miroir, caractéristiques du populisme, enferment la population. Rien moins que l'injonction, plus ou moins brutale et armée, de son uniformisation. Ce n'est plus la folie de la hauteur qui prévaut, mais celle de l'incarnation. Dès lors que le leader populiste a la prétention folle d'être le seul à savoir et pouvoir parler *pour* le peuple, *à sa place*, en son nom, il se persuade qu'il lui revient de plein droit d'absorber toute l'horizontalité dans le lien charnel, quasiment mystique, qu'il entend nouer, entretenir et défendre avec lui. Autant dire qu'il s'agit d'un jeu de dupes qui, pour autant qu'il séduise un temps, finit toujours par décevoir.

DES ÉTATS D'EXCEPTION

Ces réflexions sont datées. Elles sont écrites dans des temps difficiles, marqués pour les sociétés démocratiques, comme pour les autres, par une série d'épreuves, dont nul ne s'aventurera à pronostiquer la fin : les attaques terroristes, les catastrophes climatiques et sanitaires. Leur point commun est le principe de leur répétition. La possibilité de leur retour qu'aucun gouvernement ne saurait écarter appartient à l'essence de leur traumatisme. Vivre avec, c'est redouter qu'elles se reproduisent en pire. Ce qu'elles ont de plus terrible n'est donc pas seulement le présent qu'elles imposent, mais le futur qu'elles projettent. Il étend leur actualité dans un temps indéfini qui donne aux décisions des gouvernements une temporalité inédite. Le temps de l'épreuve est sans doute un temps de crise qui appelle de la part des gouvernants une réaction immédiate ; il exige qu'ils prennent la mesure de sa gravité, en décrétant l'état d'exception qui lui correspond, sous un nom qui dit bien la nature de cette temporalité : « l'état d'urgence ». Mais, parce que la crise menace de revenir, parce que, le reste du temps, ses effets ne disparaissent pas, il sera toujours difficile de déclarer la fin de l'urgence et il apparaîtra plus prudent d'en entretenir la pression, autant qu'elle demeure supportable. La tentation est grande alors, par mesure de précaution, de prolonger ce régime indéfiniment, au risque d'en faire, si tout venait à s'aggraver, un nouveau mode de gouvernement.

Ce qu'il y a d'exceptionnel dans l'état d'urgence tient au fait qu'il se traduit toujours par une restriction des droits et des libertés. Il conduit la population à accepter des mesures radicales, auxquelles elle n'aurait jamais imaginé devoir un jour se plier, sans que cela signifie une remise en cause brutale de la nature et du fondement des institutions, auxquelles elle est attachée, à plus forte raison quand il s'agit de sociétés démocratiques. Ces lignes sont écrites alors que nous sortons à peine d'une période de confinement qui aura imposé à une grande partie de la population mondiale une extension sans précédent du contrôle que le pouvoir s'est autorisé à exercer sur la vie individuelle et collective. Qui aurait imaginé qu'il lui faudrait un jour une attestation pour sortir de chez lui, que ses déplacements seraient limités à une distance d'un kilomètre de son domicile, plus encore qu'il lui serait impossible de recevoir ses proches ? Qui aurait pensé pouvoir accepter qu'il lui soit interdit de se précipiter auprès des siens (enfants, parents, amis) pour leur porter secours, s'ils n'étaient pas souffrants, et qu'ainsi il se voit privé du droit d'accompagner les mourants dans leurs derniers instants et d'enterrer les morts ?

S'il est vrai que l'attention, le soin et le secours qu'exigent la vulnérabilité et la mortalité d'autrui sont au principe de la responsabilité, éthique et politique, qui définit notre relation aux autres, qui aurait pu croire qu'elle doit être aussi radicalement limitée et qu'il faudrait s'y résigner, sans avoir le pouvoir ni les moyens de protester ? Quelles que soient les raisons qui l'imposent, il n'y a pas d'état d'urgence, autrement dit, qui sous la forme d'un état d'exception ne se traduise par une forme accrue de soumission volontaire.

Dans les termes qui nous ont servi de fil conducteur, cela signifie une accentuation exceptionnelle de la verticalité. Ce n'est pas en vain qu'on aura reproché au pouvoir d'infantiliser la population, en déployant tout un arsenal de sanctions susceptibles de prévenir et de corriger son insoumission. Certes, la pandémie ne pouvait être combattue et enrayée qu'au moyen de cette auto-hétéro-protection, selon laquelle se protéger soi-même était la condition requise pour protéger les autres. Il n'en demeure pas moins que les règles strictes du confinement auront traduit la défiance du pouvoir quant à la capacité de la population à en assumer, d'elle-même et par elle-même, la responsabilité, considérant pour acquise son incapacité à se discipliner donc d'une autre manière que sous la pression d'un contrôle autoritaire. Il y avait assurément de bonnes raisons pour que les mêmes règles s'imposent à tous et pour qu'elles fassent l'objet d'une décision politique – et il eût été irresponsable de laisser à chacun le soin de s'en remettre à son libre arbitre et à son appréciation subjective de la situation en vue de décider ce qu'il convenait de faire pour répondre à la catastrophe sanitaire.

Pour autant, la spécificité de cette catastrophe est qu'elle aura suscité l'articulation de deux formes de verticalité, renforçant un peu plus non pas tant la passivité que la privation de participation de la population à la réflexion et à la décision, telle que son horizontalité la définit. Le propre de tout état d'urgence est qu'il conjugue deux instances de parole, dont le point commun est la hauteur et la distance qui les séparent des simples mortels : les gouvernants et les experts. Les seconds sont invités par les premiers à rendre un avis qui, sous la forme d'une expertise scientifique, leur permet de donner un fondement objectif à leurs décisions. La démarche est évidemment légitime ; et il sera toujours préférable de s'appuyer sur la science plutôt que sur une idéologie partisane pour affronter une crise. Mais elle a pour effet de redoubler le sentiment des gens ordinaires de subir des inflexions majeures de leur existence sans avoir leur mot à dire. Il n'y a pas de doute sur le fait que, plus les conséquences économiques et sociales de la suspension de l'activité, liée au

confinement, seront ressenties (la fermeture définitive des magasins, des hôtels et des restaurants qui n'auront pas supporté le choc, la faillite de certaines entreprises, l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi), plus les passions négatives qui traversent la société (la rancœur, la peur, la colère) se réveilleront. Dans l'esprit de chacun, ce n'est pas seulement la crise sanitaire qui aura impacté leur existence, mais la façon dont elle aura été gérée par un double pouvoir vertical (scientifique et politique), auquel les uns et les autres se souviendront, à bon ou mauvais escient, qu'ils n'auront eu aucune part.

Voilà pourquoi l'urgence ne saurait servir de prétexte durable sinon à une confiscation de la parole – car il est toujours possible de s'exprimer –, du moins à sa non-considération. L'appréhension légitime d'un état d'exception qui se prolongerait indéfiniment rappelle la nécessité de
40 devoir imaginer et inventer des formes d'écoute et de concertation qui donnent aux gens ordinaires la possibilité de se réapproprier leur vie singulière et collective. Il y va de la crédibilité de la démocratie, de ses institutions, mais aussi des libertés fondamentales auxquelles elle est attachée. À quoi cela sert-il d'invoquer la démocratie si l'appartenance à une société dite démocratique ne marque aucune différence avec la soumission volontaire qu'exigent les autres formes de gouvernement (dictatures, théocraties et autres) ? Comment rendre crédible l'idée qu'elle constitue, malgré toutes ses failles, le moins mauvais des régimes politiques si ladite démocratie impose aux sans-pouvoir, ni plus ni moins que les autres régimes, une inflexion du cours de leur existence, moins brutalement peut-être, mais avec le même sentiment d'impuissance pour ceux qui la subissent ? Une inflexion à laquelle la confiscation de la parole, au nom de l'urgence, sanitaire, sécuritaire ou climatique, ne leur laisserait aucun moyen de résister ni de s'opposer ?

LES RESSOURCES DE LA PARTICIPATION

L'importance qu'on accorde à l'idée de « démocratie participative » est fonction de la vision qu'on se fait de la société. Des différentes alternatives qui viennent d'être exposées, on reconnaîtra en effet qu'elles ont pour dénominateur commun une défiance marquée à l'encontre de la *vox populi*. Qu'elles donnent droit aux passions et aux émotions populaires, en prétendant les incarner, ou qu'elles choisissent de les dépasser, c'est la capacité de cette voix à être porteuse, en elle-même et par elle-même, d'un *savoir*, voire d'une *expertise* sur les besoins et les attentes de la société, dignes d'être pris en considération, qui est minimisée, sinon

contournée ou méprisée. Dans les deux cas, c'est toujours à la place du peuple que parle le pouvoir. Son présupposé est d'estimer les gouvernés mal informés, manipulables, ignorants, prisonniers de leurs affects ou de leur désaffection, enfermés dans des réflexes corporatistes, ou écrasés, à leur insu, par le poids des héritages idéologiques du passé. À cette vision péjorative qui partira toujours du principe que ces mêmes gouvernés ont besoin d'être éclairés et guidés, davantage que consultés et considérés, on a donné jadis le nom de « démophobie »². S'exprimer en ces termes, c'est souligner, en effet, que le caractère réducteur de l'image que les gouvernants se font et se donnent du peuple, qu'il soit flatté ou maintenu à distance, relève, pour l'essentiel, de la crainte, commune à tous les gouvernements, qu'*in fine* ce dernier se mêle de gouverner à leur place, qu'il en manifeste le désir en descendant dans la rue, ou en proposant, en actes et en paroles, une contre-expertise. Même les leaders populistes n'aiment (ou ne font mine d'aimer) le peuple et ses manifestations bruyantes que tant (et aussi longtemps) qu'ils ne contestent pas leur autoritaire omniscience.

41

La contre-expertise des gouvernés, c'est la clef de la participation. Il n'est pas vrai que leur horizontalité se réduit à des individus animés du souci de défendre leurs intérêts propres et n'écouter que leurs affects. Ce qui la caractérise au contraire est la multiplicité des réseaux et mouvements associatifs qui rassemblent des hommes et des femmes engagés, dans tous les domaines de l'existence (la santé, l'éducation, l'environnement, l'urbanisme, la précarité, l'immigration, etc.), à exercer pour commencer leur vigilance critique à l'encontre des abus et des manquements du pouvoir vertical, de ses négligences et des violences dont il s'accommode, à porter ensuite secours, soin et attention à ceux et celles dont l'existence est fragilisée par l'action (ou l'inaction) des gouvernements. Leur vocation est de dénoncer des injustices, des défauts et des excès, des complicités, des aberrations, les dérives inhumaines de l'administration, de lancer des alertes. Ils perçoivent « l'intolérable » qu'ils choisissent de ne plus tolérer, comme le disait Michel Foucault à propos des prisons³, là où le pouvoir vertical, à tous ses étages, fait mine de l'ignorer ou lui trouvent des justifications. Parce qu'ils refusent de justifier l'injustifiable en se taisant, ils sont ordinairement la cible des régimes non démocratiques qui s'entendent à entraver, puis à réprimer

2. Marc Crépon, *Élections. De la démophobie*, Paris, Hermann, 2012.

3. « Je perçois l'intolérable », *Journal de Genève. Samedi littéraire*, 24-25 juillet 1971, repris in *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 1994, t. 2, p. 205.

leurs prises de parole et leur action, quand ils ne décident pas de les réduire au silence. La réponse des démocraties est plus subtile. Leur tentation sera plutôt de présenter ces « empêcheurs de gouverner en rond » comme des idéalistes, des utopistes, de balayer à ce compte, d'un revers de la main, leur rêve et leur désir de justice, et de passer outre. Aussi ne consultent-elles et ne sollicitent-elles ces voix divergentes, sinon dissidentes, que si elles y sont acculées, dans des circonstances dramatiques, de façon exceptionnelle et souvent pour la forme.

42 Seuls les régimes non démocratiques peuvent s'imaginer (et prétendre) que les décisions qu'ils prennent sont sans faille, et qu'elles ne s'accompagnent d'aucune forme d'injustice que les gouvernés percevraient, de façon légitime, comme intolérable. Lorsque cette opposition se rappelle à eux, ils n'ont d'autre recours que la violence pour l'affronter. C'est leur trait distinctif, la marque de fabrique de leur appareil répressif. Le privilège de la démocratie, au contraire, est (devrait être) de s'efforcer de trouver, en elle, les ressources nécessaires pour qu'un tel affrontement puisse être évité. Partout dans le monde, les mouvements de contestation qui ont ébranlé les sociétés démocratiques ont apporté la preuve que cet évitement ne va plus de soi. De part et d'autre, du côté des gouvernants comme des gouvernés, la violence s'est imposée. Voilà pourquoi la verticalité du pouvoir est en crise. Elle ne sait presque plus s'affirmer par d'autres moyens. Parler de démocratie participative, c'est donc prendre la mesure d'une urgence : celle de donner à la contre-expertise des gouvernés une écoute et une considération telles que ce basculement ne se donne plus comme la seule issue possible.

R É S U M É

Les présentes réflexions ont pour objet de dégager la nécessité où se trouvent les gouvernements démocratiques de donner plus d'écoute à la contre-expertise des gouvernés, dans la perspective d'une démocratie plus participative. Il s'agit pour ces mêmes gouvernements d'échapper à une double impasse : celle, d'une part, du populisme qui prétend incarner la voix du peuple, sans l'écouter davantage ; celle, d'autre part, d'un pouvoir vertical, dont la hauteur est perçue comme une marque d'ignorance ou de mépris.